Peut-on être de gauche et contre l'énergie éolienne ?

« Il faudra bien qu'un jour l'humanité vive sur les flux d'énergie et non plus sur les stocks ».

Pour surprenant que cela puisse paraître, cette phrase ¹ est de Marcel Boiteux, ancien Directeur Général puis Président d'EDF, et date de la fin des années 1980. Pour autant, EDF n'avait pas attendu l'arrivée de ce dirigeant emblématique pour se lancer, dès la fin de la guerre, dans un vaste programme d'hydroélectricité, usant de la houille blanche, la première des énergies renouvelables ².

Certes, les choses on évolué dans la dernière décennie et maintenant la bienséance, en Europe tout au moins, veut qu'on soit « *à donf* » pour les énergies renouvelables ! Résultat du sondage du journal "*ça m'intéresse*", publié le 1er mars 2006 sur « *France-Inter* » : les jeunes de moins de 25 ans placent en tête de leurs préoccupations :

- 1) le développement des énergies renouvelables,
- 2) la préservation de notre climat ; etc.

Sage jeunesse! Mais y aura-t-il quelqu'un d'audible _ c'est-à-dire bénéficiant d'une audience suffisante _ pour faire comprendre que les deux choses ne vont pas automatiquement de paire?

Il est vrai que, parmi les évènements majeurs intervenus ces 20 dernières années, les mêmes jeunes placent en troisième position le plus ancien d'entre eux : Tchernobyl (1986). On ne peut pas leur donner tort. Aussi une synthèse un peu simpliste de ces deux "intéressants" constats pourrait être : "Sortir du nucléaire et développer les énergies renouvelables", particulièrement l'éolien qui a le vent en poupe. ³

Moyennant quoi, on continuera à réchauffer notre Terre ...

Singulière situation où:

- certains opposants à l'éolien industriel (ceux fédérés au sein de "*Vent de Colère !*", par exemple) n'osent pas avouer que le nucléaire est incontournable, et s'en tiennent à une position de type NIMBY (*Not In My Back Yard*: pas chez moi ! ⁴), ce dont se réjouissent l'ADEME et le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER) !

- certains « nucléocrates » ⁵ n'osent pas s'élever contre l'imposture que constitue, aujourd'hui en France, l'éolien industriel comme si c'était contraire à une certaine « philosophie de gauche ». Il est certes plus facile d'être pour une œcuménique « diversification », fût-elle superficielle, car on n'est pas obligé de prononcer le mot-épouvantail : nucléaire !

00000

¹ Phrase mise en exergue par Michel Bénard, chef de la Mission Energies renouvelables d'EDF, en tête de son « Introduction (EDF et les énergies renouvelables) » au « Guide à l'usage des centres EDF-GDF Services : Générateurs autonomes d'électricité à partir "d'énergies renouvelables" », rédigé en collaboration avec l'ADEME (nov. 1999).

³ Boosté par la Loi d'Orientation sur l'Energie du 13 juillet 2005, l'éolien enregistre un boom indéniable : si l'on en croit le « Tableau des Parcs Eoliens Français », dressé par l'ADEME sur son site <u>www.suivieolien.fr</u>, la puissance installée en France a presque doublé de fin 2004 (390 MW) à fin 2005 (757 MW).

⁵ Ne sont pas visés ici les stratèges d'AREVA (nouvel actionnaire de REpower) qui saisissent l'opportunité de « faire du blé en faisant du vent », tout comme ceux du nouvel €DF (plus gros producteur éolien en France) qui a d'ailleurs troqué son logo pour une seyante marguerite aux allures d'éolienne.

² ... de sorte que l'annexe à la Directive européenne 2001/77/CE relative à la promotion des énergies renouvelables mentionne la France comme la vice-championne européenne des énergies renouvelables, en 1997, avec une « électricté produite à partir de sources d'énergie renouvelables » annuellement de 66 TWh, derrière la Suède (72 TWh) mais largement devant l'Italie (46 TWh), l'Autriche (39 TWh), l'Espagne (37 TWh), l'Allemagne (25 TWh) etc. et le ... Danemark (39 TWh), bon douzième devant la Belgique, l'Irlande et le Luxembourg.

Généreux concept, remarquablement illustré par deux invités de « CO_2 mon amour » (le samedi sur France-Inter) : Jean-Louis Etienne, très honnête dans son regret des effets stroboscopiques qu'il endure dans sa résidence tarnaise (26/11/2005) et Alain Souchon, odieux dans sa proposition _ au second degré ? Pas sûr ! _ d'épargner les « merveilleuses landes bretonnes » en privilégiant l'implantation des milliers d'éoliennes envisagées, en bordure de l'A7, entre Lyon et Marseille, la vallée du Rhône étant déjà défigurée par toutes ses infrastructures (04/02/2006) !!! L'animateur Denis Cheissoux, prompt à faire feu sur tout ce qui fleure bon le gaz carbonique et, surtout, le ... nucléaire, n'a rien trouvé à dire ou redire.

Laissons les associations de "Vent de Colère !" à la défense de leurs intérêts particuliers, au fond aussi discutables que ceux des promoteurs de l'éolien, et à EDF et AREVA leur langue de bois.

En la matière, la "bien-pensance" ratisse très, très large, si j'en juge par les réactions offusquées de mes proches, de droite comme de gauche, lorsque je fais une sorte de *coming-out* en leur révélant ma façon de voir l'actuel *boom* éolien.

Quant aux media, ils embouchent tous les instruments à vent : écoutez la radio, y compris celle du « service public » ⁶. La télévision est à l'avenant, qui ne manque pas une occasion de glisser l'image séduisante d'un aérogénérateur (pardon ! d'une éolienne, nom plus poétique ⁷) sans trop élargir le champ de vision, au cas où le constat de la multiplication des mâts ⁸, comme dans l'Aude, viendrait à agacer.

La presse écrite, elle, de « L'Humanité » à « La Tribune », en passant par « Le Canard enchaîné », d'une surprenante modération, et « Le Monde », se contente de faire chorus pour dénoncer le retard français en matière d'énergies renouvelables. Elle fait complaisamment écho aux divers sondages d'opinion financés par le Syndicat des Energies Renouvelables, voire l'ADEME, sans jamais s'interroger sur l'absence de toute question sur le prix de ces chères énergies. Essayez de vous renseigner sur le niveaux des prix imposés à EDF pour l'achat, obligatoire, de l'énergie éolienne : vous a-t-on jamais dit que, hors taxes, il est supérieur à 82 €/MWh en France (plus de 90 €/MWh en Corse), alors que le nucléaire sort à 30 €M/MWh ? C'est pourtant vous qui paye(re)z ...

En tous cas, elle se garde bien de prendre parti dans le pseudo-débat sur l'énergie, renvoyant dos à dos « les irréductibles partisans du nucléaire civil et leurs tout aussi irréductibles opposants » (Dominique Quinio, dans « La Croix » du 15/09/2005).

Florence Aubenas (« *Télérama* », 21/12/2006) parle d'or quand elle dit que « *la presse dit ce que dit la presse* ». On est loin, en France, de l'engagement de l'hebdomadaire « *Der Spiegel* » qui, en mars 2004, a publié une série d'articles pour dénoncer le « *délire éolien* » allemand.

La position de mes amis nucléophiles me chagrine et, comme on dit, m'interpelle sous la forme suivante : peut-on vraiment être de gauche et contre l'éolien industriel ? Ou pour le nucléaire, d'ailleurs.

Et à droite, me direz-vous ? Là, à l'exception de ceux qui sont un peu obligés de se mouiller (Corinne Lepage, Serge Lepeltier ⁹, François Loos, pour m'en tenir à ceux ayant (eu) quelque poids dans l'orientation politique de la majorité sur ce thème), chacun prend surtout soin de ne pas trop se découvrir, les majorités électorales se jouant sur si peu ...

A preuve la très faible participation des députés _ moins de 20, les mieux représentés étant, évidemment, les Verts ! _ au débat sur le projet de Loi d'Orientation sur l'Energie (PLOE) qui aboutit à la loi du 13 juillet 2005, et leurs grandes et naturelles aptitudes à jouer ... les girouettes (voir annexe B). A preuve encore l'absence de tout politicien aux débats publics sur le nucléaire dénoncée, le 17 février 2006, par le président de la Commission Particulière du Débat Public sur l'EPR. Jean-Luc Mathieu ¹⁰.

⁸ Un mât est bien plus esthétique qu'un pylône, n'est-ce pas ? Sans doute est-ce pour cela qu'on installe les éoliennes en haut des collines, alors qu'EDF fut (est) sommée de camoufler ses lignes à haute tension ... A moins de concilier les deux impératifs, en équipant les pylônes avec des pales ?! C'est sûrement la solution pour faire passer, en douceur, la très controversée ligne franco-espagnole d'autant que les opposants n'en mesurent pas assez la portée écologique : cette ligne sera(it) aussi un vecteur potentiel d'acheminement des électrons éoliens espagnols.

⁹ Ce ministre, à l'époque, de l'écologie a cependant réussi à ne pas se montrer lors du débat du printemps 2005 qui vit la consécration des énergies renouvelables (depuis, « Le Monde » du 19/02/06 nous a appris qu'il avait créé, en novembre 2005, une association au doux nom de « *Valeur Eologie* », assuré qu'il y a là, comme on dit en jargon technico-financier actuel, un riche « gisement de création de valeur » ! Peut-être avait-il été gêné par l'adoption concomitante _ et pour cause ! _ du « démonstrateur EPR » ?

¹⁰ Raison de plus pour souligner le courage des deux politiciens de haut rang signataires, bien que de ... gauche, du Manifeste de "*Sauvons le Climat*" (si ça vous intéresse, allez sur <u>www.sauvonsleclimat.com</u>, ce site mérite le détour, et pas seulement pour la liste des signataires dudit Manifeste). A souligner aussi la

⁶ Invité le 11octobre 2005 par France-Inter pour la promotion de son livre « *De Tchernobyl en tchernobyls* », sans concession à l'égard d'une technologie dangereuse mais incontournable, Georges Charpak fut contraint de partager son temps avec un « insert » de Nathalie Fontrelle _ comparse dudit Denis Cheissoux _ sur « *Les* [faux] *bruits de l'éolien* », dénonciation des ragots à l'encontre de cette énergie saine et prometteuse. Il est vrai que ce livre datait de plus d'un an (décembre 2004) et était sans aucun doute bien plus pertinent que les élucubrations d'un prix Nobel …

[«] Fermes nucléaires », ça ferait bucolique, non ?!

Je serai cependant enclin à excuser le Gouvernement actuel : en laissant les sénateurs détricoter l'amendement de P. Ollier (UMP) et donc en encourageant un sursaut de l'éolien, peut-être s'efforce-t-il de donner le change pour faire passer l'EPR, ce qui n'a pas échappé à un Yves Cochet, l'auteur de l' « arrêté Cochet » du 8 juin 2001 (signé par L. Jospin et Christian Pierret) qui institue des tarifs d'achat de l'énergie éolienne extrêmement incitatifs, pour les ... investisseurs.

00000

Revenons donc à gauche et interrogeons nous à nouveau : n'y a-t-il pas une nouvelle forme de bienpensance progressiste ¹¹ ? A observer les prudences des partis de gauche et des appareils syndicaux ¹², ainsi que les contorsions de certains amis, on peut le penser. A preuve les tournures du style : "Si ça peut apporter quelque chose, je ne suis pas contre" :

- Ce genre d'argument figure explicitement dans la fiche technique n°59b de la FNME-CGT (novembre 2005), au demeurant excellente : « L'énergie éolienne ne peut, du moins au stade des connaissance scientifiques et technologiques actuelles, produire de l'électricité en base [pourtant EDF est obligée de l'acheter comme telle !], mais <u>elle peut contribuer à la satisfaction des besoins énergétiques en respectant l'environnement : pas de déchets, pas d'effet de serre ».</u>
 - Une telle affirmation est d'autant plus lourde de sens qu'elle tombe au terme d'une analyse technique du potentiel éolien fort intéressante et documentée. Pourtant, elle n'est préalablement étayée par aucune analyse économique (rien sur les coûts, encore moins sur les prix) et industrielle (rien sur l'insertion dans le système de production électrique français), ce dont convient son auteur. Elle s'apparente donc à un présupposé optimiste.
- Argument repris, sous une forme voisine, dans la position du groupe parlementaire communiste, lors de la seconde lecture du PLOE (cf. annexe B), le 24 mars 2005, par la voix du député de Seine-Maritime, Daniel Paul : « Ainsi les éoliennes ne peuvent être conçues qu'en vue d'une économie de combustibles fossiles et de tonnes de carbone rejetées. »

De telles formules s'apparentent à un truisme du genre :" *Si ça peut faire du bien, il faut le faire* ". Avec ça, on ira loin ! Mais on ne voit jamais venir le débat sur l'opportunité de laisser ouverte ladite supposition "*Si ça peut faire du bien* ".

En clair, **ça peut ou ça ne peut pas** conduire à une *économie de combustibles fossiles et de tonnes de carbone rejetées* ? Essayez de poser cette question autour de vous et le silence s'épaissira ...

Tel ou tel syndicaliste sincère se raccroche aux branches : « L'éolien, pourquoi pas, associé à des stations de pompage dans les endroits adéguats ? ».

Oui assurément, dans les endroits isolés ou/et non reliés à un réseau de distribution public, et si possible associé à d'autres sources d'énergie renouvelables, ne serait-ce que pour compenser les absences des unes par les autres. Mais une lecture attentive du rapport I.E.D. sur l'éolien ne doit pas sauter à pieds joints par dessus l'avant-dernier chapitre (§ 7.2.3.) consacré aux réseaux

détermination du député PS Christian Bataille (voir annexe B) et la signature de la seule UMP Roselyne Bachelot (ex-ministre de l'environnement).

Je ne parle pas du terrorisme exercé par le biologiste Lyssenko qui régissait la science et les académiciens soviétiques, ne serait-ce que parce que la gauche n'est plus au pouvoir (et que je ne suis pas académicien !!!). Mais le progressisme est de gauche, comme chacun sait ... Est-ce pourquoi une certaine lecture marxiste, ou peut-être une lecture stalinienne du marxisme, fondant une espérance quelque peu béate dans les possibilités de développement des sciences, semble empêcher certains d'exercer leur sens critique ? Dogmatisme d'ouverture excessive qui répond à la fermeture d'esprit des anti-nucléaires. Dans l'un et l'autre cas, on se refuse à analyser les atouts et les inconvénients de telle ou telle technique, et à les peser et comparer, sans préjugé.

A la question presqu'inverse « *Peut-on être de gauche et pour le nucléaire* ? », nombre de gens se réclamant d'une gauche « moderne », gauchistes, altermondialistes ... répondraient non, sans aucun doute. Sans doute serait-ce là le fruit d'une lecture par trop ... trotskiste, en tout cas anti-stalinienne et anti-productiviste.

Tous, de l'extrême gauche au PS, en passant par le PC. Et évidemment, tout l'arc-en-ciel des écologistes, Verts ou bleus, réunis pour la bonne cause (de Waechter à Lipietz, en passant par Lepage, Lepeltier, Cochet, Mamère, Voynet, et autres Rivasi). Sans oublier ATTAC, qui est dans le vent en s'affichant contre le nucléaire, non plus que la LCR qui vient de faire une entrée en force dans la direction de « *Sortir du Nucléaire* ».

insulaires, dans lequel nous formulions la suggestion de "STEM" (Stations de Transfert d'Eau de Mer) ¹³. Nous pensions surtout aux îles des DOM : encore faut-il que la géologie s'y prête (ainsi la structure poreuse de la Réunion ne convient-elle pas à des stockages). C'est d'autant plus valable que beaucoup de ces pays-ci sont, souvent, affectés de coupures journalières.

On admettra, je pense, que l'apport éolien réel restera toujours marginal en France métropolitaine car son handicap, rédhibitoire, est que l'énergie du vent est beaucoup trop intermittente et imprévisible, de sorte que sa faible durée d'utilisation (1 jour sur 4 en moyenne en France, pour une durée de vie de 15 ans) et son coût d'investissement élevé (supérieur à 1 M€ par MW installé, sans doute le double en *offshore*) plombent sa rentabilité intrinsèque (hors subvention). Comme la baisse annoncée du coût d'investissement ne semble pas pour demain, le seul espoir de l'éolien industriel réside, à terme, dans les progrès attendus du stockage de l'électricité ¹⁴.

Certains vont très loin dans ce qu'il faut bien appeler des positions contestables, même au seul plan scientifique, comme D. Paul dont la citation précédente se poursuivait ainsi : "Pour maximiser cette économie, les parcs éoliens devraient être exploités dans le cadre public d'un parc de production intégré à la maille régionale, voire nationale, ce qui est contradictoire avec les dispositions qui président aujourd'hui au recours quelque peu difficile [Allez! Pleurons sur le "retard français", snif!] à cette source d'énergie. Une telle perspective pourrait d'ailleurs nourrir le développement d'une filière industrielle française, car on ne peut concevoir sans être incohérents avec nous-mêmes un développement de l'éolien qui nous oblige [ce qui est la cas actuellement, et de plus en plus!] à importer le matériel nécessaire du Danemark, d'Espagne ou d'ailleurs". Une telle profession de foi ne pouvait pas ne pas être reprise, en tout aveuglement, par un permanent politique de base auquel j'ai dû répondre fermement qu'une nationalisation de l'industrie éolienne ne rentabiliserait pas cette énergie.

Dois-je rappeler, avec l'ami Roger Durand, qu' « *il n'a jamais existé de tuyauterie CGT* » (pas plus que 'automatisme CFDT, ou de comptabilité CGC !) ? Et ne pas craindre d'affirmer qu'une mine d'or sans or ne sera jamais rentable, quel que soit on régime de propriété !

00000

Pour autant, qu'il est difficile de faire prendre une position claire sur le sujet aux instances syndicales, qu'elles soient fédérales ou confédérales! C'est d'autant plus surprenant que l'extrême simplicité technique du sujet devrait permettre à chacun de se positionner sans devoir faire confiance à un expert. Le doute demeure ¹⁵, la prudence prévaut, le conformisme inconsistant perdure. J'en conclus que Don Quichotte devait "objectivement" être de droite!

On peut, peut-être, tricher en économie (en l'occurrence, nos gouvernants s'y entendent, à commencer par l' « arrêté Cochet » de juin 2001 fixant les tarifs d'achat obligatoire de l'électricité éolienne par EDF ou le calcul, dans la loi de finances de décembre 2004, des « coûts [ainsi] évités » ; quant à la corruption ...) mais on ne peut pas tricher en physique !!!

¹³ Idée déjà émise, selon Jacques Masson, pour un projet dans les ... Calanques (mais gare au Cosiroc !).

¹⁴ Grâce aux nanotechnologies appliquées aux batteries. Selon EDF-R&D, cette technologie pourrait, dans une quinzaine d'années, bénéficier aussi à la production de capteurs photo-voltaïques à haut rendement. On n'oubliera pas non plus que le solaire thermique (sous forme, par exemple, de chauffe-eau) est une énergie renouvelable dont la mise en œuvre est, d'ores et déjà, tout à fait raisonnable.
¹⁵ D. Paul avait fait précéder sa déclaration centrale, citée plus haut, d'une autre considération : « Le

D. Paul avait fait précéder sa déclaration centrale, citée plus haut, d'une autre considération : « Le développement de [l'éolien] ne peut qu'être accompagné du développement des moyens de production classiques pour assurer la garantie de fourniture. En effet, les éoliennes ne produisent pas d'électricité lorsqu'il n'y a pas de vent ». Sous des apparences anodines, cette phrase pourrait tre ravageuse : en effet, qu'entend-on par moyens de production "classiques" ?

S'agit-il de moyens de production autres ? Si oui, d'accord ! Et n'en parlons pas plus ...

Mais si le député visait le "thermique classique", comme on ne dit plus (au profit de « THF », pour THermique à Flamme), là il y aurait problème. En effet, c'est devenu une idée-bateau d'associer étroitement développement THF et développement éolien, sans doute car l'éolien se justifie mieux dans un pays bien pourvu en centrales THF, source de gaz à effet de serre, comme le sont le Danemark _ le plus éolien et le plus carboné au monde ! _, l'Espagne ou l'Allemagne. Cette idée erronée est colportée même par des antiéoliens _ notamment ceux de "Vent de Colère !" _, à la grande joie des pétroliers qui investissent dans l'éolien (en toute cohérence, eux). Mais que des pro-éoliens qui adhèreraient à la vision de D. Paul professent cette idée sommaire et fausse reviendrait à se tirer une balle dans le pied : pour éviter des "tonnes de carbone rejetées", on serait obligé d'accompagne[r le] développement de l'éolien par des centrales génératrices de gaz à effet de serre ? On serait en pleine confusion, ce qui est, hélas, ma perception de l'état actuel du débat sur les choix énergétiques.

Aussi demandé-je qu'on débatte, au sein de la Fédération CGT de l'Énergie, de la position arrêtée en fin d'expertise I.E.D. (voir Annexe A), car le programme des tenants de l'éolien qui, via EDF, rackettent les consommateurs finaux, est un monstrueux gâchis (argent englouti, paysages abîmés) qui n'aura qu'un impact dérisoire sur la préservation du climat.

Celle-ci est pourtant, accords de Kyoto obligent, l'unique fin censée justifier les moyens, et le choix de ceux-ci, qui ne sont pas équivalents en termes environnementaux, tant s'en faut !

00000

Mais n'est-il pas déjà trop tard ?

Les écologistes, après leurs échecs des années 1970 qui les virent se heurter en vain aux cordons de CRS protégeant les premiers chantiers nucléaires du CP1, enregistrèrent, sous la gauche, quelques succès notoires : Plogoff ¹⁶, Le Carnet et Golfech (dont les tranches 3 et 4 passèrent à la trappe) en 1981, Creys-Malville en 1988. Mais leur dernière victoire, ils ne la claironnent pas trop. Elle fut, sous la droite, d'avoir par leur pilonnage incessant et insensé ¹⁷, réussi à différer l'indispensable décision de prolongation du programme nucléaire français, après l'achèvement du palier N4 (Chooz B1-2 et Civaux 1-2).

Du coup, le système électrique français souffre, aujourd'hui, d'une indéniable faiblesse en moyens de semi-base (ceux dont la contribution est appelée moins de 2 000 heures par an) et moyens de pointe (quelques centaines d'heures par an), et même de base (plus de 5 000 heures), quoi qu'en disent EDF, RTE et le ministère des finances et de l'industrie, assurément coupables d'impéritie par manque de courage politique (tout le monde n'est pas Pompidou ou Messmer). Les écologistes se trouvent donc maintenant dans l'avantageuse situation de pouvoir réclamer, d'urgence, des moyens THF ¹⁸, car ils sont les seuls constructibles et mettables en service dans les 3-4 ans à venir.

Et alors tout moulin capable d'économiser quelques tonnes de carburant fossile sera le bienvenu, à la danoise! Et tant pis pour l'effet global sur l'... effet de serre, et tant pis pour nos campagnes défigurées! L'éolien pourra enfin révéler sa nature fondamentalement « vertueuse » (le mot figure en toutes lettres dans les écrits de l'ADEME et du SER, s'inspirant du « vertueux cycle allemand »).

Et bravo la droite, qui n'y perdra pas (les prix sont tirés vers le haut, pour le plus grand bénéfice des producteurs, EDF et GDF momentanément exclus pour cause d'encadrement de leurs tarifs).

Et bravo la gauche, si lente à la détente!

C'est pourquoi le titre du présent fichier est inapproprié : il devrait s'intituler « *sterilis Aeolus hic et MM anno* » ! ¹⁹ Mais dénoncer trop tard une ineptie, n'est-ce pas, en soi, encore une ineptie ?!

¹⁶ D'où l'on peut voir les éoliennes de Goulien, mitoyennes de la réserve d'oiseaux du Cap Sizun!

¹⁷ Sans doute avec l'aide de quelques puissances industrielles ... facilement identifiables par l'intérêt qu'elles y trouveront, surtout si les prix flambent.

Vous avez un doute? Référez vous aux écrits d'une Bella Belbéoch' (ex-CNRS) qui a pondu, en décembre 2003, un papier virulent intitulé explicitement « Le thermique classique : situation alarmante du parc EDF! ». Son inspiration anti-nucléaire transparaît en de multiples endroits et les deux dernières lignes de son analyse soulignent que « actuellement, il n'y a pas d'autres projets en cours ou envisagés pour intervenir d'une façon efficace dans une sortie rapide de l'énergie nucléaire ». B. Belbéoch' et son mari Roger, malgré leurs situations de retraités, ont l'honneur et l'avantage d'avoir accès aux colonnes du « Monde » (13/01/2006) pour taper sur les conditions de travail dans le ... nucléaire!

^{19 «} L'éolien, c'est du vent, ici (en France) et dès l'année 2000 », en chiffres romains bien sûr !

Annexe A

Position de l'Institut Energie et Développement (I.E.D.)

au terme de l'expertise (septembre 2005) ²⁰ « L'énergie éolienne en France de 2005 à 2020 »

Malgré la gratuité et l'innocuité de son « carburant » et un assez riche potentiel hexagonal, l'énergie éolienne ne se développe que sous la perfusion de l' « *obligation d'achat* » par EDF. Pourtant, la production d'électricité française est la moins agressive d'Europe (95 % sans émission de gaz à effet de serre), loin devant les « modèles » allemand, espagnol et danois, ceux-ci étant ... bons derniers de la classe.

Aussi le développement massif de l'éolien en France (on parle de 10 000 MW, dont 20 % d'offshore) :

- coûtera(it) très cher 21 : autant qu'ITER ou que quatre EPR!
- ne dispensera(it) pas de l'obligation de construire des centrales conventionnelles pour compenser les périodes sans vent (3 jours sur 4 en moyenne);
- n'aura(it) qu'un impact marginal sur l'effet de serre, hors de proportion avec le coût supporté par les abonnés (le kWh éolien sort presque 3 fois plus cher que le kWh nucléaire) ;
- hérissera(it) notre pays de « fermes », comme on en voit en Ruhr, Navarre ou Jutland ;
- sans créer d'emplois, voire en en détruisant avec notre patrimoine touristique.

C'est pourquoi, eu égard aux contestations qu'un tel programme suscite(ra), I.E.D. n'a, pour 2010, pronostiqué que 2 500 MW d'éolien (plus ou moins 1 000 MW).

Mais tout dépendra de la révision des tarifs de l'obligation d'achat prévue, par la loi POPE de juillet 2005, pour mars 2006 ...

_

²⁰ Expertise menée en 2005 par F. Poizat, B. Salles et L. Zanolin, pour le compte du Conseil Consultatif des Comités Mixtes à la Production d'EDF (au titre des lois Auroux).

²¹ 8 000 MW x 1,15 €/W + 2 000 MW x 2 x 1,15 €/W = 13,8 G€ (milliards d'€uros). Encore les prix des machines ont-elles crû de 25 % en deux ans (information émanant de la CRE).

Annexe B

De l'art d'être dans le vent

L'intérêt de l'éolien est nul, du moins dans la France d'aujourd'hui ²². C'est une ineptie! Dire cela étant pour le moins brutal, disons le donc en latin: *Sterilis Aeolus hic et nunc*, espérant ainsi mieux convaincre. Compte tenu de la simplicité du sujet, on pourrait penser que nos dirigeants pourraient s'en être fait une idée personnelle, sans devoir, comme pour le nucléaire, recourir aux avis de spécialistes, forcément suspects et non « indépendants ». Voir ...

Le projet de Loi d'Orientation sur l'Energie (PLOE) _ devenue loi POPE _ leur en offrait l'occasion toute trouvée, impatiemment réclamée par les écologistes et prétendument attendue de tous bords politiques (on verra combien se dérobèrent).

UNE SURPRENANTE NAVETTE

La discussion de ce projet a donné lieu, après une première lecture en mai 2004 (rapport du député UMP Serge POIGNANT) et juin 2004 (rapport du sénateur UMP Henri REVOL), à une seconde lecture à l'Assemblée Nationale, du 24 au 29 mars 2005.

Le principal enjeu de ce débat eut pour sujet l'amendement présenté, avec l'apparent soutien du Gouvernement, par MM. NICOLAS, OLLIER et POIGNANT (les deux derniers étant des « poids lourds » de l'Assemblée en tant que président et rapporteur de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire) qui visait à remplacer le plafond de 12 MW par un plancher de 20 MW pour les projets éoliens susceptibles de bénéficier de l'obligation d'achat par EDF. Le but affiché était de moins miter le paysage par une multitude de petits projets.

On sait qu'à l'issue de cette séance qui adopta ledit amendement le 29 mars, les sénateurs, traditionnellement très proches des élus locaux (qui sont leurs ... électeurs) et très attentifs à leurs intérêts, l'ont retoqué le 4 mai 2005. La Commission Mixte Paritaire qui s'ensuivit donna raison aux ... sénateurs en supprimant purement et simplement tout plafond et ouvrit la voie à l'adoption, le même jour 23 juin, par les deux assemblées, de la loi n° 2005-781 signée le 13 juillet 2005 ²³ par J. Chirac, D. de Villepin et, entre autres, N. Sarkozy, T. Breton, ainsi que par les nouveaux ministres de l'environnement, N. Ollin, et de l'industrie, F. Loos ²⁴.

RESULTATS

Alors que l'amendement NICOLAS, OLLIER et POIGNANT visait à mieux contingenter les autorisations de projets éoliens, on a pu observer une floraison de mises en service, doublant presque la capacité éolienne française en un an (757 MW déclarés par l'ADEME au 31/12/2005). Incontestable essor!

RETOUR SUR LES DEBATS DE LA 2^{NDE} LECTURE AU PALAIS BOURBON, LE 24 MARS 2005

En dépit de cette issue ou, plutôt, à cause d'elle, il est intéressant de revenir sur les débats du 24 mars car, alors que les jeux n'étaient sans doute pas encore faits, les élus, de gauche comme de droite, devaient se déterminer sur la place à faire aux différentes sources d'énergie, de l'« énergie mécanique du vent » à l'énergie nucléaire. Le fait que, dans la navette parlementaire arbitrée par la Commission Mixte Paritaire, le Sénat ait eu gain de cause est significatif de la prédétermination du Gouvernement, sans l'aval de qui un tel résultat (et un tel désaveu de sa propre majorité) eut été impossible.

Après, les décisions une fois prises, Dieu sait dans quels cabinets, aucun député ne sera plus questionnable sur un tel sujet-piège ... Voyons donc les minutes (~40 pages, bien serrées) de cette

²² S'il n'y avait pas « *quelque chose de pourri au royaume du Danemark* », selon le mot de Shakespeare, ce pays réviserait sa politique, parfaitement stérile, voire nuisible puisque sa fuite en avant en a fait l'électricien le plus cher et le plus pollueur d'Europe. Chut, ne le répétez pas, c'est sûrement un « *faux bruit* » ... Quant à l'Allemagne, nous devrions y voir plus clair quand sera publié le bilan de son expérience, réclamé par la nouvelle chancelière Angela Merkel.

Constitution pour l'Europe et la démission du Gouvernement Raffarin.

²³ Loi publiée au Journal Officiel n° 163 du 14 juillet 2005 (consultable sur le site <u>www.legifrance.gouv.fr</u>).
²⁴ Entre temps, il y avait eu la valse des maroquins provoquée par le « Non » au referendum sur le projet de

trop discrète séance dans un très bref résumé des débats de la matinée du 24 mars 2005 consacrée à la discussion générale, selon la structure classique des examens des projets de loi.

Présentation du rapport

Introduction par *M. le ministre délégué à l'industrie*, Patrick DEVEDJIAN, interrompu dès sa seconde phrase par Yves COCHET (ex-ministre « Vert » de l'environnement de la gauche plurielle et promoteur de l'arrêté du 8 juin 2001) qui le coupera, au total, 6 fois ²⁵.

Présentation par *M. le rapporteur de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire*, Serge POIGNANT (2 interruptions d'Y COCHET).

Commentaire de *M. le président de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire*, Patrick OLLIER (16 interruptions d'Y COCHET et 3 de Philippe TOURTELIER).

Exception d'irrecevabilité

Dépôt par M. François DOSE d'une demande d'exception d'irrecevabilité au nom du groupe socialiste (7 approbations et 2 exclamations hostiles d'Y COCHET), dont l'exposé a été gratifié par P. OLLIER d'un approbateur « C'était très équilibré ». Il aurait même pu, avec un brin d'humour, dire que c'était « dosé » 26 ...!

Explication de vote par M. François-Michel GONNOT, au nom du groupe UMP ...

... au terme de laquelle l'exception d'irrecevabilité n'a pas été adoptée.

Question préalable

Question préalable du groupe des député-e-s communistes et républicains, posée par Daniel PAUL, suscitant de la part d'Y. COCHET 8 désapprobations et 8 approbations ²⁷. On a vu, dans le corps du texte, ce qu'il fallait retenir, du point de vue qui nous concerne, de ce très long plaidoyer centré _ et relevé comme tel par P. DEVEDJIAN _ sur la maîtrise publique de la filière énergétique et farci de propositions générales, aptes à satisfaire tout le monde dès lors qu'elles ne sont pas chiffrées.

Explication de vote, au nom du groupe UMP, par M. Jean-Claude LENOIR qui précise qu' « il s'agit moins d'une explication de vote que d'une réponse à la question préalable qui a été développée par Daniel PAUL ». Après la phrase adressée à ce dernier « Vous avez dit que votre groupe était très attaché à la place du nucléaire dans le production d'électricité », Y. COCHET s'est écrié « C'est une erreur » ²⁸, suscitant une intervention de D. PAUL « C'est un résumé un peu rapide », façon de minorer l'attachement dudit groupe …

Explication de vote par M. Jean DIONIS DU SEJOUR, au nom du groupe UDF, très brève, dont on peut retenir la phrase suivante : « En écoutant aussi vos interruptions, monsieur Cochet, on retrouvait les clivages qui traversaient déjà la gauche plurielle. Ce débat est certes intéressant, mais la réalité est plus prosaïque : elle est que cette loi est la première dans son genre, et que sa deuxième lecture se déroule dans de bonnes conditions ». Sans réponse d'Y COCHET ...

Suite à quoi la question préalable n'est pas adoptée.

²⁵ Du coup, chacun des orateurs UMP soumis à la pression de ce député fut soutenu par les interventions ponctuelles de P. OLLIER.

²⁷ Cette statistique montre assez, comme avec F. Dosé, la réelle convergence de l'ex-majorité plurielle sur les choix énergétiques (sauf pour le nucléaire, indigeste pour les « Verts »).

²⁸ La première de ses 3 interruptions.

²⁶ En fait, F. Dosé est « député socialiste de la première circonscription de la Meuse [et] membre titulaire du comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure (Clis) ». A ce titre, c'est lui qui a, le premier jour du débat sur la loi de programme sur la gestion des déchets radioactifs, reproché au gouvernement « de vouloir faire du stockage 'la solution de référence' », solution effectivement privilégiée en première lecture, le 12/06/05, par les députés qui ont défini « les conditions d'installation d'un site de stockage réversible en couche géologique profonde » (Enerpresse).

Discussion générale, avec les orateurs suivants :

- Claude GATIGNOL (UMP), dans le droit fil de MM. POIGNANT et OLLIER (et en absence, apparemment, du contradicteur de service !).
- Christian BATAILLE (PS) égal à lui-même dans la défense déterminée de l'énergie nucléaire, malgré 7 interruptions hostiles d'Y. COCHET et aucun soutien de qui que ce soit, pas même de son parti.
- Jean DIONIS DU SEJOUR (UDF), dans une longue intervention que n'aurait pas reniée un radical-socialiste normand, qui déclara notamment :
 - « C'est l'honneur du mouvement écologiste français d'avoir le premier posé les éléments de ce diagnostic [sur le réchauffement climatique] et je tiens à saluer ici la contribution d'Yves Cochet aux travaux de notre assemblée. L'apport du mouvement écologiste a été, en ce domaine, décisif. [...] Mais que faire de ce diagnostic ? [...] Les écologistes, à qui je viens de tresser des louanges, retrouvent le confort de discours malthusiens au nom de quoi refuser le nucléaire aujourd'hui ? et certains d'entre nous, au contraire, basculent vers des positions que nous estimons outrageusement pro-nucléaires », moment où il fut interrompu, à bon escient pour une fois, par Y. COCHET : « Et vous, vous êtes pour ou contre ? ».

Suivent de longs développements, débouchant sur un timide : « L'UDF avait approuvé la construction d'un démonstrateur EPR ... », immédiatement sanctionné par Y. COCHET d'un : « Elle a eu tort ! ». Puis vient un audacieux aveu : « Pour notre part, nous reconnaissons le rôle positif et central du nucléaire dans l'offre énergétique française, ... » coupé aussitôt par l'aboyeur de service (« Mais non ! ») et poursuivi par « ... mais nous sommes opposés, a priori, à un renouvellement à l'identique de notre parc nucléaire dont la production occupe 78,2 % de la production brute totale d'électricité. [...] Le gaz naturel et les énergies renouvelables doivent monter en puissance pour satisfaire les besoins exprimés en semi-base et en pointe [...].

Mais notre commission est aussi revenue sur la question des éoliennes. [...] En revanche, en matière d'obligation d'achat, nous ne voyons pas l'intérêt de passer d'un plafond de 12 MW, certes induisant artificiellement du saupoudrage territorial, à un plancher de 25 MW qui mettra en danger de nombreux projets réalisés ou en cours. Nous vous proposerons donc de réfléchir à la suppression de ces seuils, l'Etat gardant l'arme du niveau de l'obligation d'achat pour réguler cette filière. [...]

En conclusion, [...] l'énergie n'est pas un secteur comme un autre. Les enjeux, les risques sont énormes pour notre nation et je suis désolé de voir autant de bancs vides ici ²⁹. Osons être sérieux en matière d'énergie. Osons être audacieux ! ». Bigre, après tant de compromissions honteuses, notamment sur la suppression de tous plafonds, conformément aux souhaits explicites d'un certain Y. COCHET!

- François-Michel GONNOT (UMP), dans le sillage du rapport POIGNANT, mais avec un long et alambiqué développement, sans interruption ³⁰, sur « l'énergie éolienne, qui fait l'objet de nombreux débats », dont est extraite la péroraison : « Nous avons fait au rapporteur un certain nombre de remarques et il en a tenu compte [...] Nous devons adresser des signes positifs à l'opinion publique, aux industriels de la filière ainsi qu'à l'ensemble des élus et des riverains qui acceptent ces projets, et ne pas leur donner le sentiment que nous privilégions une filière

- 2 « Verts » (parti le mieux représenté donc),

- 1 PCF (tous députés mentionnés dans notre compte-rendu)

²⁹ Au travers des minutes, on peut déceler la présence a minima _ les muets n'étant pas comptabilisés ... _ en plus du président de séance (Jean-Louis DEBRE ?), du ministre délégué à l'industrie _ mais Serge LEPELTIER, pour l'écologie, n'apparaît pas ... _ et des président et rapporteur de la commission, de seulement :

^{- 1} UDF,

 ³ PS (ou apparenté),

et 8 UMP, soit, en plus de ceux déjà mentionnés, A. COUSIN, J-L. BERNARD, C. GAILLARD et J. GAUBERT,

soit 18 députés et un ministre pour un débat jugé essentiel pour la nation ! 30 Y. COCHET se préparait-il à sa propre intervention ?

plutôt qu'une autre. [...] » : discours d'un clone du cher Edgar Faure, sûrement promis à un siège de sénateur.

- Yves COCHET (Verts), bien plus bref que C. BATAILLE, J. DIONIS ou D. PAUL, déclenche les sourires dès son entame (« *Je crois que nous n'y sommes pas du tout* ») et évoque trois points, n'étant interrompu que par P. DEVEDJIAN (2 fois) et J-P. NICOLAS :
 - o la hausse du prix du baril de pétrole ;
 - « la dimension géopolitique et économique du marché des hydrocarbures [essentielle car] le pétrole c'est la guerre » ³¹;
 - o enfin, le point crucial à ses yeux : « ce projet de loi aveugle et indigent [...] est en fait un leurre pour masquer la volonté, rappelée par un certain nombre d'orateurs, de relancer le nucléaire en France avec le démonstrateur EPR » ³².

Aussi dénonce-t-il une « extraordinaire contradiction démocratique », mais sans rien proposer de concret pour « une autre politique », ce qui lui attire la flèche de P. DEVEDJIAN : « C'est un peu court, monsieur Cochet ! ». Réponse : « Je le ferai plus longuement, monsieur le ministre, car j'ai déposé une cinquantaine d'amendements en ce sens ».

- Enfin, Jean-Pierre NICOLAS (UMP), bien que dans la ligne, est tout disposé aux caresses du vent : « L'énergie éolienne, qui suscite de nombreux débats [...] devrait faire l'objet de dispositions permettant un véritable "changement de braquet" » mais il s'attire trois interruptions de l'inévitable Y. COCHET pour avoir commis un imprudent : « Quant au nucléaire, il faut être lucide, il est indispensable ... ».

En clôture de la discussion générale ...

... M. le ministre P. DEVEDJIAN veut d'abord « remercier tous les orateurs qui ont exprimé des préoccupations tournées vers l'avenir et qui ne sont d'ailleurs pas si éloignées les unes des autres ? Hormis M. Cochet, qui apporte dans un débat l'élément d'originalité, mais dont la voix est fort utile, je note un relatif consensus ... », avec une délicatesse pour « les orateurs de la majorité qui ont apporté un soutien sans faille au Gouvernement » ³³.

Après un exercice d'équilibrisme (ménageant la « volonté pour davantage d'éolien » et la « préservation des paysages ») et une distribution de compliments :

- au « président Ollier qui, sur la question passionnée et délicate des éoliennes, essaie de faire un travail de synthèse pas facile »,
- à M. Dosé qui « s'est exprimé avec beaucoup d'honnêteté intellectuelle, gardant naturellement ses idées, mais les faisant valoir avec beaucoup de modération et grâce à un argumentaire qui mérite d'être entendu ... »,
- et « à M. Paul, [auquel il] veu[t] dire que nous sommes d'accord sur beaucoup de choses » audelà de « l'ouverture du capital d'EDF [...qui] n'était pas le sujet de la loi d'orientation ... »,

son discours de clôture s'enlise, sur l'EPR, dès l'affirmation selon laquelle « *formellement, juridiquement, monsieur Cochet, c'est le conseil, d'administration d'EDF qui prend la décision* », dans une polémique avec Y. COCHET, bien sûr (9 interruptions, plus une de François Loncle ³⁴).

Puis le ministre termine la séance en apostrophant Y. COCHET: si « le pétrole [...] fait courir au monde de graves risques de guerre – et d'ailleurs souvent bien plus que des risques [...], de tout cela, vous ne tirez aucune conséquence ... (Y. COCHET: « Bien sûr que si!») ... en dehors de la promotion des éoliennes, ce qui est un peu court [...] ».

³¹ Bertrand Goldschmidt, ancien conseiller de De Gaulle et ex-président de l'AIEA, l'avait mieux dit : « *La pire des situations, c'est l'absence d'énergie car, alors, c'est la guerre !* ».

³² Il est assez significatif que, sur les 110 articles de la loi, 2 seulement traitent du nucléaire (art. 4 et 9) en prévoyant « *la construction d'un réacteur nucléaire démonstrateur de conception la plus récente* ».

⁵³ et qui, on l'a vu, ont reconduit leur soutien sur l'éolien, le 23 juin dans le sens opposé à celui du 24 mars !

³⁴ Lequel (PRG, apparenté PS ?) a poussé un « *Mais non !* » révélateur, après que P. DEVEDJIAN ait évoqué l' « arrêt de Super-Phénix, arrêt malheureux, terrible, faisant prendre du retard à la recherche française qui avait une génération d'avance ».

PLUSIEURS LEÇONS?

- gauche et droite se rejoignent pour bien appréhender les risques qu'un usage immodéré des ressources fossiles fait courir à la planète ³⁵ ;
- gauche et droite ne se différencient pas plus quand elles affectent de croire à l'utilité du programme éolien, déjà « vendu » à l'opinion publique malgré son prix exorbitant ;
- la droite est prête, au prix d'un simulacre de débat arbitré par les intérêts électoralistes des sénateurs, à laisser « claquer » quelques milliards pour investir dans des éoliennes inutiles dès lors que cet alibi permettra la relance du nucléaire que la gauche, de par sa pluralité, est incapable de concevoir et mettre en oeuvre ;
- la gauche est incapable _ à quelques individualités près, comme Ch. Bataille, bien seul _ de se déterminer et laisse, sans doute volontiers, la droite se dépatouiller de choix difficiles (surtout en termes ... électoraux) ³⁶;
- les écologistes _ si tant est qu'Yves Cochet les représente bien _ n'ont rien à proposer de cohérent et quantifié ³⁷, hormis une maîtrise de l'énergie (MDE) sur laquelle on peut d'autant plus gloser qu'elle ne dépend pas d'un simple décret ou arrêté concocté dans une officine ministérielle.

Pour autant, ces derniers ont encore gagné une bataille ³⁸, dont ils ne se priveront pas de faire la promotion, obtenant que l'on ne privilégie pas une filière aux dépens d'une autre, revendication centrale du *lobby* éolien. Forts de cette victoire, dont les retombées seront lucratives (de par les liens associant écologistes et ledit *lobby*: SER, FEE et ... ADEME), ils pourront continuer d'avancer leurs pions en vue de leur objectif principal : sortir du nucléaire, quels qu'en soient le prix, notamment pour les plus pauvres, en France ou dans le monde, et les nuisances !

Pendant ce temps, si rien ne change, les gens de gauche, sans préjugé « égo-logique » mais empêtrés dans leurs stéréotypes idéologiques, continueront de ne pas oser dénoncer l'ineptie éolienne, *hic et nunc*, tandis que des riverains lutteront contre les « fermes éoliennes » poussant dans leurs *Back Yards*, mais se garderont bien de prendre parti sur le fond, de peur d'être démasqués comme d'irresponsables pro-nucléaires.

« Arrêtez, Cochet » 39, que vous trinquiez avec Mme Pappalardo (ADEME) et M. Antolini (SER)!

Dieu merci! On n'en est pas à « faire taire un climatologue », comme l'administration Bush avec James Hansen, ancien directeur du Goddard Institute for Space Studies de la NASA (Le Monde du 31/01/06).
 N'est-il pas troublant qu'aucun orateur de gauche ne se soit prononcé pour ou contre le plafond de 12 MW ou/et le plancher de 20 MW? Seul l'UDF Dionis du Séjour aura au moins eu ce courage, ou ce flair ...
 C'est évidemment la seule raison de leur boycott du débat public sur l'EPR (sous le stupide prétexte offert par les services ministériels, d'entrave à l'information du fait du « secret-défense » sur la chute d'avion).
 Par l'espace médiatique conquis, les écologistes ont déjà réussi à retarder les décisions d'équipement

nucléaire, quitte à obliger la nation à construire, dans l'urgence, les équipements de semi-base et de pointe indispensables pour les 5 années à venir et générateurs de gaz à effet de serre !!! C'est aussi grâce à eux que, dans tous les media, l'on parle beaucoup plus de notre retard en matière d'énergies renouvelables que de l'urgence d'une reprise du nucléaire, même quand le prix du pétrole flambe sans incidence sur les factures des abonnés EDF ...

³⁹ Soixante-seize interruptions à son compteur ...